



## Comment sortir de cette situation

Par **montfre**, le **26/08/2014** à **09:42**

Bonjour,

Je suis le gérant d'une BIP ayant comme activité chambres et table d'hôtes, je viens d'avoir 65 ans et je touche une petite retraite.

Il y a 10 ans j'ai été opéré d'un cancer, la société étant en cours de démarrage j'ai assumé mon travail.

Il y a un an et demi, après 8 ans de rémission, mon cancer est revenu. Après avoir essayé plusieurs traitements, sans succès, mon cancerologue m'a fait faire 9 cures de chimiothérapie. J'ai, avec beaucoup de difficultés, assumé mon travail. La chimiothérapie n'ayant pas obtenu un résultat positif je suis maintenant sous traitement avec des cachets. A cause d'une énorme fatigue j'ai beaucoup de mal à assumer mon travail que j'adore.

J'ai envisagé prendre des réservations que pour les weekends, 60% de mon chiffre d'affaire se fait le weekend, mais ayant fait des calculs, la société ne peut pas survivre en travaillant que les weekends. Je n'ai pas les moyens d'employer une personne pour m'aider.

Je me suis renseigné auprès de la juriste de mon centre de gestion pour savoir quelles conséquences auraient une cessation d'activité et il s'avère que je devrais rembourser plus de 30.000€ de TVA sur les investissements à long terme. De plus j'ai un prêt de 30.000€ à rembourser pour l'investissement initial.

Merci de me conseiller pour la meilleure solution pour sortir de cette situation.

Cordialement,

Jean-Marc Frémont

Par **alterego**, le **26/08/2014** à **12:35**

Bonjour,

S'agissant d'une SARL, pourquoi ne pas envisager procéder à une cession du fonds, voire probablement aussi des murs, plutôt qu'une cessation d'activité ?

Voir avec votre Conseil.

Cordialement